NOTIFICATION

Addendum

La communication ci-après, datée du 4 février 2020, est distribuée à la demande de la délégation de l'Australie.

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

La *Loi de 2005 sur l'étiquetage et les normes en matière d'efficacité hydrique* (la Loi WELS) établit le programme d'étiquetage et de normes en matière d'efficacité hydrique (WELS), qui prescrit l'étiquetage de l'efficacité hydrique et les normes de performances minimales pour les produits consommant de l'eau et les produits à faible consommation d'eau visés. La Loi et le programme WELS ont été notifiés en 2011 sous la cote G/TBT/N/AUS/68. Le présent addendum a pour objet de communiquer aux Membres des renseignements actualisés sur le programme WELS.

La Détermination WELS a été modifiée par la *Détermination modificative (Norme WELS) de l'étiquetage et des normes en matière d'efficacité hydrique de 2016* (Détermination modificative WELS), afin d'y intégrer une référence à une nouvelle norme: la Norme australo-néozélandaise 6400: 2016 (AS/NZS 6400:2016).

Cette norme établit une base pour la classification et l'étiquetage d'une variété de produits conformément au programme obligatoire WELS, comme prescrit par la Loi WELS. Elle a été élaborée par le Comité conjoint pour les normes Australie/Nouvelle-Zélande et remplace la norme AS/NZS 6400:2005. Cette norme a été mise à jour pour tenir compte des modifications apportées à la Loi WELS et pour supprimer toute ambiguïté ainsi que les prescriptions remplacées et conflictuelles.

Les principales modifications qui lui ont été apportées sont les suivantes:

1. organisation de la norme en 10 sections - les sections 1 et 2 contiennent les exigences applicables à tous les produits WELS et les sections 3 à 10 les exigences par type de produit;
2. simplification des instructions sur l'étiquetage et du modèle d'étiquette WELS;
3. autorisation d'enregistrer les douches 4 étoiles satisfaisant aux exigences en matière d'essai de performance additionnelles pour les douches à faible débit.

La Détermination modificative WELS est entrée en vigueur le 18 août 2016.

<https://www.legislation.gov.au/Details/C2016C00901>

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**